

## **Profession de foi de la liste CAP SUR LA CONFIANCE (collèges A et B)**

### **Élections au conseil de l'UFR Sciences des 18 et 19 octobre 2021**

Chères et Chers collègues, chères étudiantes, chers étudiants, Mesdames, Messieurs,  
Le renouvellement du Conseil de l'UFR Sciences se déroulera les 18 et 19 octobre 2021. Notre UFR représente aujourd'hui 9300 étudiants, 850 enseignants-chercheurs (EC) et enseignants (E) ainsi que 350 personnels administratifs et techniques localisés sur 6 sites d'enseignements. C'est aussi 35 unités de recherche avec des chercheurs (C) associés aux grands organismes : CNRS, INSERM, INRAE, IRD et CEA et 6 Écoles Doctorales. Sa diversité la rend riche et complexe : c'est son originalité et sa force. La liste CAP SUR LA CONFIANCE vous propose d'engager l'UFR Sciences sur une nouvelle voie et lui donner un autre souffle afin de remplir au mieux ses missions de formation et de recherche. Les élu(e)s de cette liste souhaitent également représenter l'ensemble de notre communauté en étant tout particulièrement à l'écoute des souhaits et propositions de celle-ci, et s'engagent à accorder plus de collégialité et de transparence dans les décisions prises par la future gouvernance. Pour cela la liste CAP SUR LA CONFIANCE souhaite modifier le fonctionnement de notre UFR par un certain nombre de mesures phares.

#### **Collégialité et transparence**

Le manque de concertation a conduit à un système qui ne prend plus en compte ni la complexité et la diversité des situations ni la réalité de terrain. Il est donc fondamental d'instaurer de la transparence et de la collégialité dans les processus de décision. Ce que nous proposons :

- Mieux maîtriser le rythme des processus de décision grâce à une meilleure anticipation ;
- Créer des groupes de réflexion ad hoc afin de travailler suffisamment en amont sur les projets destinés à être votés en Conseil d'UFR. Ces groupes devront être représentatifs des EC, E, C et personnels administratifs et techniques. Nous veillerons à ce que tous les personnels soient clairement informés des projets et textes avant que ceux-ci ne soient proposés au vote du Conseil d'UFR ;
- Permettre aux personnels d'envoyer leurs remarques et leurs critiques, afin que celles-ci soient entendues et étudiées avec bienveillance ;
- Rendre transparents les arbitrages ;
- Redonner un rôle consultatif significatif aux commissions d'enseignement et de recherche ;
- Limiter à 2 le nombre de mandats consécutifs des élus au conseil d'UFR.

#### **Faire le pari de la confiance quant aux pratiques pédagogiques**

Ces dernières années, les marges de manœuvre pédagogiques et didactiques, seules garantes d'un enseignement de qualité en adéquation avec les valeurs universelles qu'incarne l'Université, ont été réduites. Par ailleurs, les nombreuses contraintes imposées par l'UFR ont engendré un surcroît de travail administratif.

Un enseignement de qualité, digne d'une ambition légitime de l'Université quant à la formation des étudiants, suppose une organisation qui autorise les approches pédagogiques plurielles, plurimodales et syncrétiques.

Enfin, l'intégration du numérique dans le domaine pédagogique a été subie et renforcée par la crise sanitaire. Les innovations pédagogiques, notamment celles en lien avec le développement technologique, ne doivent pas être une fin en soi mais être au service des étudiants et des pédagogues.

Aussi, nous nous engageons à ce que l'enseignement en présentiel reste la norme, qu'il soit soutenu par la technologie numérique pour celles et ceux qui le souhaitent. L'objectif étant que les savoirs soient dispensés dans un cadre pédagogique riche, diversifié, tenant compte de la spécificité de disciplines distinctes et d'auditoires hétérogènes, en intégrant les contraintes sanitaires éventuelles. Ce que nous proposons :

- Laisser des marges de manœuvre aux enseignants concernant les supports de cours et les modalités de mise en œuvre ;
- Encourager la mise en place du Contrôle Continu Intégral (CCI) pour ceux qui le souhaitent au niveau d'un diplôme ou d'une UE ;
- Privilégier les rotations et l'accès à tous les niveaux d'enseignement pour chaque enseignant, en respectant les domaines de compétences ;
- Veiller à ce que les collègues qui s'investissent fortement dans la pédagogie ne voient pas leur carrière ralentie et à ce que leur investissement soit valorisé au côté de leur activité de recherche ;
- Protéger et développer la diversité et la qualité des formations grâce à une meilleure répartition des moyens.

#### **Valoriser la place de la recherche**

La Recherche est l'un des piliers de l'Université. Or, c'est aujourd'hui, malgré le nombre et la qualité des structures de recherche associées, le point faible de notre UFR. Nous nous engageons à aider les enseignants-chercheurs à retrouver des conditions d'exercice de leur recherche, raisonnables et respectueuses des valeurs universitaires admises par tous. Ce que nous proposons :

- Réaffirmer l'importance du rôle de l'UFR dans l'accompagnement et le soutien de la politique de recherche des

laboratoires, des Instituts et des Ecoles Doctorales, en renforçant les liens entre l'UFR et ces structures et en menant des actions communes ;

- Dédier plus de temps à l'activité de recherche : veiller à ce que les décisions concernant la formation et les activités annexes de la recherche n'impactent pas déraisonnablement le travail de recherche ;
- Accompagner un retour vers la recherche des collègues qui se sentent en difficulté ;
- Prévoir un financement de soutien (pour petit matériel, stagiaires de M2 ou autres...);
- Être vigilants sur la constitution des comités de sélection, qui conditionnent la qualité des recrutements et leur adéquation avec les besoins en enseignement et en recherche.

### **Améliorer la qualité de la vie étudiante et les perspectives d'insertion professionnelle**

Notre UFR n'aurait aucune raison d'exister sans les étudiants venant acquérir de nouvelles connaissances. Nous leur devons un enseignement de qualité et nous devons aussi leur permettre de maîtriser au mieux les outils nécessaires pour affronter la société d'aujourd'hui et celle de demain dont ils seront les principaux acteurs. L'insertion professionnelle des étudiants doit être une des préoccupations de l'UFR. Ce que nous proposons :

- Préserver la diversité des filières sur l'ensemble des sites afin que la domiciliation des étudiants ne soit pas un facteur d'inégalité trop important et afin de maintenir une cohérence géographique pour les missions d'enseignement et de recherche des EC et E ;
- Favoriser la connaissance du monde universitaire et de ses métiers chez les étudiants ;
- Améliorer la connaissance et les modalités des différents dispositifs d'insertion professionnelle en travaillant en partenariat et complémentarité de notre Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation ;
- Favoriser un partenariat rapproché avec le service public de l'emploi (SPE) et les entreprises au niveau régional national et international ;
- Renforcer les travaux pratiques ;
- Créer un poste de directeur-adjoint « insertion professionnelle » indépendamment du directeur-adjoint « enseignement ».

### **Promouvoir le respect de l'autre**

L'humain doit être au centre des préoccupations de notre UFR et nous devons redonner de la force au collectif en étant à son écoute. Chacun(e) doit se sentir à sa place, respecté(e) et rassuré(e) dans ses fonctions pour son épanouissement personnel et professionnel. Ce que nous proposons :

- Écouter et répondre au mieux aux problématiques de toutes et tous ;
- Être un interlocuteur actif lors de harcèlement ou de discrimination pour le personnel et les étudiant(e)s ;
- Favoriser la coopération entre les différents acteurs de l'UFR (administratifs, techniciens, EC, C et E) ;
- Faire remonter aux services centraux d'AMU les problèmes liés aux conditions humaines et matérielles dans lesquelles s'inscrit notre travail de formation et de recherche.
- Créer un poste de directeur-adjoint « qualité de vie à l'UFR et patrimoine ».

### **S'investir dans une logique de développement durable**

Les enjeux écologiques doivent occuper une place centrale au niveau sociétal et au sein de notre UFR. Si l'Université a développé des initiatives très intéressantes, celles-ci ne sont, semble-t-il, pas suffisamment perceptibles au niveau de la Faculté des Sciences. Ce que nous proposons :

- Evaluer et prendre en compte l'impact environnemental des actions décidées et menées par l'UFR ;
- Sensibiliser les personnels et les étudiants à ces questions (recyclage, usage des énergies, impact du numérique,...) en proposant des formations et un évoquant ces questions dans les enseignements lorsque cela se révèle pertinent ;
- Encourager tous les laboratoires de l'UFR à réaliser leur « bilan carbone » en mettant à leur disposition les outils adéquats ;
- Renforcer au niveau de l'UFR les initiatives déjà lancées par AMU. Cela concernera par exemple les moyens de transport doux (vélo, transport en commun, mobilité électrique) en favorisant leurs usages.

Liste du collège A :	Liste du collège B :
- Thierry Giardina (Biologie) EC	- Stéphane Ballet (Mathématiques) EC
- Marie-Christine Record (Chimie) EC	- Odile Chevalier (Mathématiques) E
- Sylvain Marque (Chimie) EC	- Yves Ferro (Chimie) EC
- Evelyne Marchetti (Biologie) EC	- Nathalie Quinson (Biologie) EC
- Xavier Léoncini (Physique) EC	- Christian Gestreau (Biologie) EC
- Mireille Besson (Biologie) C	- Line Jamet (Informatique) EC
- Philippe Jégou (Informatique) EC	- Michel Salati (Physique) E
- Nathalie Dupuy (Chimie) EC	- Sophie Thetiot-Laurent (Chimie) EC
- Michel Fons (Biologie) EC	- Nicolas Terrapon (Biologie) EC
- Florence Hubert (Mathématiques) EC	- Laurence Tortet (Chimie) EC